

femmes

d'ici

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99

JANVIER 78

VOL. 12 NO 5

- Ouvrez les yeux
- De fil en aiguille

france la voie

soyons fiers de nous exprimer

Par Lise Girard-Leduc



A l'aube de cette nouvelle année, vous songez peut-être, si ce n'est déjà fait, à dresser votre "liste officielle" de bonnes résolutions. Je tombe certainement pile (s'il n'y a pas eu de grève postale) pour vous suggérer une résolution de "tête de liste". L'année 1978 étant celle du français, pourquoi ne pas entreprendre des actions pour valoriser l'usage et la qualité de notre plus grand moyen d'expression et de communication : le français parlé et écrit.

D'où vient le projet de l'année du français ?

A l'instant où le français devenait officiellement la langue du Québec et de la collectivité, Télé-Université (Université du Québec) élaborait un projet de l'année du français. Après présentation au Ministre d'Etat au développement culturel, le projet fit l'objet d'une entente entre ces deux parties.

Dès septembre 1977, on formait, au niveau provincial, un comité de coordination avec des représentants d'une vingtaine d'organismes, dont l'AFEAS. Ces représentants (Mme Thérèse Payeur pour l'AFEAS) veillent à l'implication de leur organisme respectif dans la campagne. Le comité reçoit les informations concernant les projets des associations, planifie et coordonne les activités.

Objectifs de la campagne

Cette campagne veut créer des conditions favorables à l'enrichissement de la pratique individuelle du français. Elle vise à hausser le degré d'exigence à l'endroit de la langue publique (parlée et écrite). Il faut motiver et préparer le plus large public possible à faire de la langue un instrument de qualité devant servir à toutes les activités normales d'une communauté épanouie et à intervenir auprès des médias, de la presse et des enseignants afin qu'ils aient le souci de produire une forme linguistique de qualité.

Comment s'impliquer ?

Afin de décentraliser le plus possible les actions, des comités régionaux, formés de citoyens et de représentants d'organismes intéressés à la valorisation de la langue, sont la base des activités régionales. Ces comités autonomes dirigent la campagne régionale et préparent le programme des activités en fonction des objectifs de la campagne.

informez-vous, il existe fort probablement un de ces comités chez vous. N'hésitez pas à joindre vos efforts à l'équipe en place. S'il n'y a pas encore de comité, pourquoi ne pas en mettre un sur pied ? Il y a tellement d'endroits où vous pourriez intervenir pour valoriser l'usage et la qualité de notre langue : écoles, journaux, radio, télévision, affichage, étiquetage, etc..

Au terme de cette campagne, il faut que le goût d'un français correct et enrichi se répande et que chaque lieu producteur de langue publique ait formé, en son sein, un comité chargé de veiller avec constance à la qualité du français. Aurez-vous contribué ? Pourrez-vous tenir votre "résolution 1978" ? Ne seriez-vous pas fiers si, en décembre, chaque individu composant la collectivité pouvait affirmer fièrement

"le français, je le parle par coeur" 0) v

"S'exprimer correctement c'est aussi se faire respecter. J'ai confiance que nous comprendrons enfin la nécessité qu'il y a pour nous d'être fiers de la langue que nous parlons. La fierté linguistique doit être démocratisée". (Robert Cliché, porte-parole de la campagne de l'année du français) »

(1) Slogan de l'année du français.

Éél. : documents produits pour le comité de coordination et rapports de Mm© Thérèse Payeur.

le jour de l'an

Par Eliane Pelletier

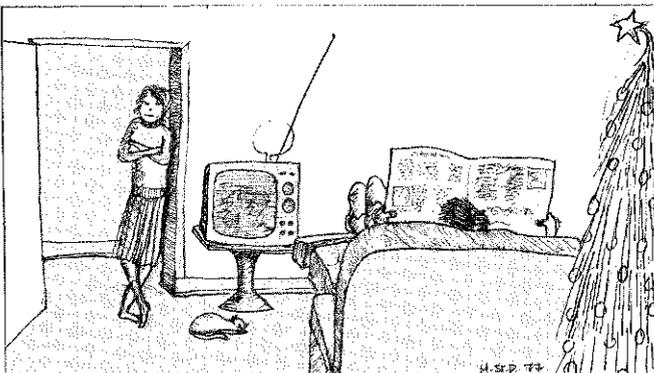
C'est fini, ils sont tous repartis. Même Marie qui a profité de la voiture de son frère pour rentrer à Montréal. Je souffle un peu, le pied sur le petit banc.

La fête de famille se fait encore au Jour de l'An, chez-nous. Comme dans l'ancien temps. Les enfants, même si plusieurs vivent loin, reviennent tous à cette occasion. On croirait que ce jour a le pouvoir magique de ramasser les gens. René qui a toujours prétendu que : "lui, la famille. ..." n'y a jamais manqué.

Pendant trois jours, la maison a été secouée de la cave au grenier. Un ouragan. Tout ce bruit, ces voix, ces rires, ces galopades d'enfants. La maison est déshabituée à tout ce va et vient, à moins que ce ne soit moi. Pourtant, je réagis encore aux pleurs d'enfants. Henri se donne des allures de patriarche. Il est là, l'oeil humide, émerveillé de toute cette vie qui vient de lui; la bénédiction devient une cérémonie.

Depuis que nous ne sommes plus que tous les deux, Henri et moi, j'ai un peu perdu la mesure. Il me semblait que trois recettes de beignes suffisaient. Mes gâteaux étaient bons; l'an prochain il me faudra ajouter quelques fournées de biscuits. Il ne reste qu'une tarte au sucre et deux pâtés au suif. Heureusement que Raymonde m'a donné un coup de main sans quoi je ne serais pas arrivée à faire du ragoût de pattes pour Louise et Germain; c'est leur gâterie.

Le tic tac de l'horloge reprend son allure, la bouilloire chantonne, Henri dort le nez dans son journal. Il faudra bien deux semaines avant que ma jambe ne désenfle «



Par Annette V. Legault

LE FÉMININ ENTRE LA LUNE ET LA TERRE

Deux quinzaines dédiées aux femmes se sont tenues à Montréal fin de septembre, début octobre. L'une se tenait à la "Maison des Femmes", l'autre au Centre d'essai "Le Conventum".

Les femmes ont voulu partager l'amitié et la solidarité. Sous le thème général "les femmes s'offrent la lune", elles se sont exprimées sur leurs préoccupations. A la Maison des Femmes, les hommes n'étaient pas admis. C'est entre elles, de tout âge et de tous les milieux, qu'elles ont voulu s'impliquer. Elles visaient le concret positif plutôt que la récrimination.

Au Conventum, la période était axée sur l'expression culturelle et sociale avec des lieux et des moments de questions. Les hommes étaient non seulement admis mais invités pour arriver à une interaction positive. Les spectacles, films et discussions, la poésie, les expositions variées étaient au programme de la quinzaine. Le groupe croit qu'il ne suffit pas de s'indigner. . . il veut regrouper les forces pour des réformes nécessaires.

(Réf. : la Presse. Article de Stéphane Moisan)

LE NOM ET L'IDENTITÉ PHYSIQUE DE LA PERSONNE HUMAINE

Le Réseau d'action et d'information pour les Femmes a présenté un mémoire sur le rapport du Comité de révision du Code Civil. On sait que la révision du Code Civil avait pour mission d'éliminer de nos lois tout traitement inégal de certaines catégories de personnes par rapport à d'autres ou d'individus par rapport à d'autres. Or, d'après le R.A.I.F. la lecture de ce rapport rédigé par ce comité composé presque exclusivement de femmes est estomaquant et dégoûtant. C'est pourquoi le Réseau d'action a décidé de présenter un mémoire et de faire savoir très explicitement sur quels points il était en désaccord.

Le contenu du mémoire parle du droit de la mère de donner son nom à son enfant de même que celui du père.

Il y a bien des aspects qui se rattachent à cette identité de l'enfant que l'on retrouve au mémoire.

Vous pouvez vous le procurer à :

Réseau d'Action et d'Information pour les Femmes
2220, Chapdeleine, App. 108
S. Foy, Québec G1V 4G9

NOMINATION

Mme Claudine Hudon de la Fédération du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais, vient d'être nommée pour siéger sur la Commission de l'Enseignement supérieur (Universitaire) par le Conseil Supérieur de l'Éducation.

Par Annette V. Legault

US DE LA COMPÉTITION FORCÉE CHEZ LES JEUNES

Le Docteur Terry Orlick, professeur adjoint de psychologie des sports à l'Université d'Ottawa, déclare que l'on exerce trop de pression sur les jeunes canadiens, pour qu'ils soient vainqueurs dans les sports.

Alors que les enfants entrent dans les sports pour le plaisir du jeu, ils en arrivent à devenir de petites brutes dans bien des cas. Et ceci parce que c'est la règle du jeu pour emporter des victoires.

Les jeunes déplorent le fait qu'il ne leur reste que peu de temps en fait, pour d'autres activités. La promenade au parc, le cinéma ou la sortie avec des amis devient impossible.

Il leur semble en plus, et c'est là le point le plus navrant, que le système des compétitions est dirigé par des adultes pour le plaisir des adultes. Les modèles imposés aux enfants sont des modèles professionnels. Comment les jeunes peuvent-ils espérer se défendre ? Est-ce une bonne philosophie que celle du "il faut gagner à tout prix" ?

(Réf. : le Devoir, le 22 octobre 77)

MÉFIEZ-VOUS DU LAIT EN SACHET DE PLASTIQUE

Plus de deux ans après la parution d'un rapport de l'Université de Guelph sur les effets nocifs de l'éclairage au néon sur le lait et autres produits laitiers, de nombreux magasins d'alimentation continuent d'exposer ces produits à une intensité approchant celle du soleil à l'heure du midi.

Un sondage récent au photomètre a révélé des états de faits déplorables. Certains éclairages excédaient de sept fois l'intensité maximum absolue recommandée dans l'étude.

Lorsque l'on sait que le lait exposé à la lumière pendant 48 heures révèle une perte complète d'acide ascorbique, il y a lieu de s'inquiéter. En plus de la perte nutritive, le fait qu'un arrière goût d'oxyde se développe en 6 heures dans ces mêmes sachets, ces faits doivent nous inciter à plus de prudence.

Au prix élevé du lait actuellement, le consommateur doit être protégé de toute perte de valeur nutritive et de toute altération de saveur.

(Réf. : l'Oeii Régional, le 16 novembre 77)

L'ÂGE D'OR : LE DE PAUVRETÉ

La situation économique des retraités québécois en 1977, constitue un scandale politique et social, une véritable catastrophe.

Voilà la conclusion à laquelle sont arrivés les participants au colloque organisé par des pré-retraités

et des retraités de la région métropolitaine. Lors de ce colloque on avait procédé au lancement du Manifeste sur "la situation économique du retraité".

Les 260 participants de Montréal, en grande partie, mais aussi de Mont-Laurier, de Sainte-Anne de la Pérade, de Québec et de Lévis, ont dénoncé les conditions réservées au troisième âge.

Plusieurs chiffres du Manifeste sont éloquentes par eux-mêmes. Le retraité fédéral reçoit \$60. de moins que le seuil de pauvreté établi par une commission du Sénat canadien en 76. Pour le couple, l'écart est de \$44 si les deux ont atteint 65 ans. Dans les cas où l'un des deux n'a que 60 ans, l'écart passe à \$262, selon les critères de la même commission.

Les femmes sont encore les plus défavorisées. En effet 82% d'entre elles qui sont retraitées vivent sous le seuil de la pauvreté. "Être âgée et femme peut représenter statistiquement un indice de pauvreté". Pourquoi pensez-vous ? C'est que les dispositions du régime de pension du Canada et de la Régie des rentes québécoise sont ainsi faites que la sécurité des femmes vient du mari. Encore là, on n'a pas tenu compte de l'apport économique et social que réalise la femme au foyer en éduquant ses enfants.

Une des recommandations du Manifeste, qui me semble importante à plus d'un titre, est celle qui demande que le maximum de revenu annuel donnant droit au supplément de revenu garanti et à l'allocation au conjoint soit plus élevé de façon à ne pas pénaliser le retraité qui travaille ou a droit à une rente de retraité du régime des rentes du Québec.

De plus, face à l'insuffisance réelle des régimes privés et au peu de profit que les travailleurs en retirent, on a proposé la mise sur pied d'un régime géré par la Régie des rentes du Québec qui garantirait à tous 70% du salaire antérieur avec un minimum et un maximum.

En ce qui concerne les femmes on est obligé de reconnaître, chiffres à l'appui, que le revenu des femmes âgées correspond en moyenne à la moitié du revenu des hommes âgés.

Les personnes du troisième âge veulent se prendre en main. Fini le temps disent-elles où nous vivions dans un désespoir tranquille. Elles ne veulent plus être traitées comme des enfants irresponsables. Leur expérience est là pour leur prouver qu'elles sont capables de se débrouiller.

Les responsables du Colloque invitent toutes les personnes qui seraient intéressées à faire la diffusion du Manifeste à s'adresser à : L'Association des 3R de Rosemont, Cégep de Rosemont (376-6310) ou encore à la Promotion collective 3e Âge, Faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal (343-7011).

(Réf. : Le Devoir, article de Renée Rowan)



Je crois que notre malheur vient de là. Parce que les femmes sont biologiquement faites pour enfanter on les cantonne dans la cuisine avec les enfants. Parce que les hommes ont des gros bras on les envoie aux chantiers. Mais on oublie que la société a changé. L'industrie a de moins en moins besoin de gros bras, ils ont été remplacés par des machines. On observe aussi que le tiers des travailleurs sont des femmes. Elles sortent de plus en plus de leur cuisine pour faire un peu de place aux hommes et les enfants ne se réfugient plus comme avant sous les jupes de leur mère. On constate donc, dans notre société en rapide évolution que les rôles dits conservateurs sont en train de se modifier et de s'interchanger. Il suffit simplement de se comparer à nos parents pour voir la différence.

Il existe encore malheureusement des hommes et des femmes qui ne veulent rien savoir. La cuisine et les gros bras se voient mais ne font pas bon ménage. Il y a ceux qui chevauchent entre les deux mais surtout n'en dites rien. Il y a enfin, la minorité qui ose dépasser les traditions et qui s'en trouve fort heureuse.

Maintenant que nous savons à quelle catégorie de "ménage" nous appartenons, il serait intéressant de vérifier quels types de familles et de comportements nous projetent tout d'abord la télévision, puis les manuels scolaires.

LA TÉLÉVISION

"li> juébécois passe en moyenne tititue heures par semaine devant son petit écran. Sur ces trente heures, cinq à sept heures sont consacrées à la publicité. On sait aussi que les émissions réalisées à Télé-Métropole rejoignent près de deux millions de Québécois. A 18 ans les jeunes ont passé plus de temps devant leur petit écran qu'en classe ou même en compagnie de leurs parents. Ces quelques données nous démontrent à quel point la télévision est omniprésente dans nos vies.

On regarde habituellement la télévision pour se divertir et se détendre. Quoi de plus naturel ! Les réseaux de télévision le savent eux puisqu'à C.F.T.M. 80% des émissions télédiffusées en soirée entrent dans la catégorie divertissement et on compte huit heures de publicité par semaine toujours en soirée.

Dernièrement, juste pour voir, j'ai passé à un ami, professeur à l'élémentaire, la brochure du Conseil du Statut de la femme intitulée "l'école "sexiste", c'est quoi ?" Etant professeur, donc les deux pieds dans le milieu, je me suis dit qu'il lirait sans doute avec intérêt ce petit document et comprendrait enfin quel langage je parle depuis que j'utilise le mot "stéréotype",

Je fus très heureuse d'apprendre qu'il l'avait lue en entier et annotée en plus. Mais quel ne fut pas mon désarroi quand je pris connaissance de ces commentaires écrits en rouge; de quoi me faire rougir de colère. Sa conclusion est que : "la recherche du Conseil du Statut de la femme ne prouve rien (225 manuels ont pourtant été analysés par une équipe de recherche) et que les données relèvent de la science fiction. Les livres scolaires n'ont pas à représenter des réalités familiales diverses (familles monoparentales, mères travaillant à l'extérieur, division non traditionnelle des tâches entre les parents.) Tout ceci est hors programme. Les modèles de comportement présentés aux enfants tendent simplement, selon lui, à montrer un idéal." Quand on sait que, dans les manuels la femme est définie à partir de sa vie familiale et domestique et que l'homme est défini à partir de sa vie professionnelle et sociale et que ces modèles présen-

tés à pleine page contribuent à former la personnalité, les attitudes et le jugement des enfants, je me demande vers quel idéal on veut tendre.

Et tout à coup j'ai compris que toutes ces recherches ne serviraient à rien tant et aussi longtemps que les personnes concernées ne comprendraient rien à la chose et que toutes les autres ne se "déconditionneraient" pas. Eh oui ! car nous sommes tous conditionnés et ce, tous les jours depuis que nous sommes nés. Conditionnés à agir et à penser de telle façon, parce que nous vivons sur la planète terre, dans une société nord-américaine et parce que nous sommes nés hommes et femmes.





Alors on s'installe chaque soir devant son petit écran pour visionner, émissions policières, films, téléromans et messages publicitaires. A chaque seconde des images nous sont projetées et à demi-conscients nous écoutons des conversations entre nos acteurs préférés. Personne ne nous pose de questions et nous demande notre avis. Quelle importance ! Parfois une scène nous choque, une parole nous fait rire ou pleurer, mais si peu.

Dans ce rêve à bon compte, surtout dans les téléromans, on vit des situations... rarement les nôtres. On règle en une minute des problèmes qui nous prennent des mois à résoudre. On se marie à des docteurs, on gagne à la loto, on remet dans le droit chemin des délinquants, on vit d'amour et d'eau fraîche quoi ! Pas de problème ! La ménagère, toujours bien coiffée prépare de bons petits plats à son mari et à ses enfants. Le père, qu'on ne voit jamais au travail, est toujours fatigué de sa journée. Enfin le bonheur réside dans le travail, les enfants et les amis. Quoi demander de plus ?

Pourquoi dévore-t-on tant les téléromans. Dans un texte de la revue "Chronique" Noël Audet répond : "parce qu'ils sont rassurants. Parce que leur vision du monde est rassurante. Parce qu'ils présentent à des millions de personnes un miroir très fidèle des valeurs dominantes, sans remise en question et ce qu'on y cherche tant, c'est sans cloute cette image d'une société immuable et rassurante en ceci que se trouvent naturalisées les fonctions , chacun y exerce",

La publicité n'a rien à envier aux téléromans. Si t'es Québécois, c'est telle sorte de bière que tu bois. Si tu veux être belle, utilise tel shampooing. L'annonce la plus affreuse et la plus stéréotypée que j'ai vue est l'histoire d'un jean, sorte de roman-feuilleton où l'on voit un homme connaître des aventures

abracadabrant. Miracle sa chemise et son Jean résistent à ses aventures périlleuses et l'on voit près de l'homme vainqueur une femme toute apeurée. Par chance, le ridicule ne tue pas.

La télévision nous donne des recettes de bonheur. D'abord le couple doit avoir des enfants : malheur à ceux qui n'en ont pas ou qui s'en éloignent. Ensuite il faut savoir dialoguer. Aucun conflit ne peut surgir entre les riches et les pauvres, ce qui compte ce sont les valeurs de l'homme. On est six millions, faut s'parler. Une chose à éviter : l'excès. Tout est dans la modération, vertu capitale pour atteindre le bonheur.

Le dossier noir sur la radio et la télévision, après avoir fait une analyse des téléromans nous apprend ceci : "Les téléromans constituent un obstacle à la prise de conscience en camouflant les problèmes et conflits sociaux, en imposant de fausses solutions, en nous cantonnant dans de vieux schémas de pensée et dans un sentimentalisme stéril, en nous incitant à la passivité et à la soumission."

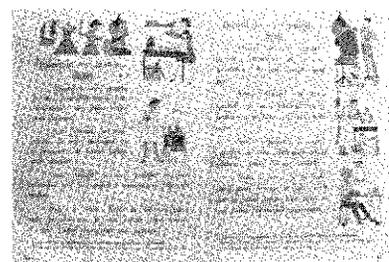
La télévision, par ses téléromans, ses messages publicitaires et ses émissions de toutes sortes n'est pas la seule à véhiculer de vieux clichés sur la famille. Les manuels scolaires en renferment de tout aussi savoureux.

LES MANUELS SCOLAIRES

Ils sont très nombreux et varient d'une Commission scolaire à une autre. Le Conseil du statut de la femme a étudié 24,000 personnages répartis dans 225 manuels de français, de mathématiques, de religion, de sciences humaines, de sciences de la nature, de formation personnelle et autres, actuellement en usage au Québec.

Cette étude nous démontre que : le sexe féminin est sous-représenté. La femme adulte y occupe une place tout à fait marginale. , , tandis que les personnages masculins comptent un peu plus d'adultes que d'enfants.

Les personnages féminins sont définis essentiellement dans un cadre domestique et maternel. Quant aux personnages masculins, ils .".ont iclontiffir, rtvnnl toul pur l'om-;jo; iuu'illH occupai i, ol lour iôk< In-ini'inl "ci (l'k's, set ondiiiit; pi-it iupport aux activités et contacts sociaux qu'ils ,inl à l'extérieur. On



tniioiivc pjtnii les iominon, <•!;|||<• toj, plu, -, do /np/fvi qu'on no Iruti-vo dt; prie,; cio/ lot. homnio'-l.

Les attitudes qui oui o'l'c ra!3i,oni-hlooti ;,oui; lo fiho dn fnblo.'xo, GO// lu peut, le désitit'oi, l'impu/fi-sance, la dépendance, etc. . . so;/ plus fréquentes chez les personnes féminines. Les attitudes de protecteur et de "leader", le courage, les sens des responsabilités; etc. . . réunies sous le titre de future de caractère, sont au contraire une caractéristique masculine si on en juge par nos manuels scolaires,

Il est difficile d'évaluer l'impact que ces images peuvent avoir sur les enfants. A n'en pas douter, l'école est un milieu de vie et d'apprentissage. On y passe de 12 à 16 ans de notre existence, il vaut donc la peine de s'y attarder. Je crois que nos lectures, même à l'âge adulte influencent et modifient à long terme nos schémas de pensée et nos attitudes. A fortiori quand nous sommes à l'âge de la formation. Les modèles qui proposent les manuels scolaires ne sont pas sans marquer l'enfant qui, à cette âge, recherche justement des modèles de conduite. Si les livres scolaires n'offrent que des modèles conservateurs de ce que doit être un homme et une femme, l'étudiant s'identifiera très vite à ce rôle et n'en dérogera pas.

On aura beau critiquer les manuels scolaires mais si à la maison papa continue de lire son journal pendant que maman lave la vaisselle, il y a de fortes chances de perpétuer les mêmes règles de conduite chez les enfants. Si on s'acharne à donner des autos aux petits garçons et de jolies poupées aux petites filles, immanquablement la fille jouera à la maman et le garçon à l'homme.

Il ne s'agit pas de renverser la vapeur et c'est ce qui inquiétait le plus mon ami professeur. Les femmes ne seront jamais des hommes et les hommes ne seront jamais des femmes. Là n'est pas la question. Il s'agit tout simplement

d'offrir aux deux sexes une variété de modèles concernant les rôles, les attitudes et le travail. Cela permettrait à chacun de choisir et de vivre ceux qui leur conviennent, sans pour cela être brimés ou ridiculisés. J'entends par cela, qu'il n'y aurait aucune honte à ce qu'une femme devienne plombier et qu'un homme passe la vadrouille. Il me semble que ce serait beaucoup plus enrichissant pour une famille si de temps à autre les rôles étaient renversés.

Je ne crois pas pour ma part être née avec un talent de cuisinière. C'est à force de faire des gâteaux et des tartes que j'ai développé,

non pas le goût d'en faire, mais les aptitudes pour les faire. Je n'ai jamais vu non plus un garçon naître avec un tournevis entre les mains. C'est à force de faire et de défaire des choses qu'il en a pris l'habitude et qu'il est devenu plus habile pour ce genre de chose.

Je ne crois pas non plus que les traits de caractère différents d'un garçon à une fille. On a tout simplement appris aux garçons qu'ils devaient être forts, courageux, débrouillard? pour réussir dans la vie, alors qu'on trouvait tout naturel que la fille soit plus réservée, pleure à l'occasion et

soit plus frêle, et plus douce à cause de sa taille.

Quand comprendrons-nous que nous sommes conditionnés et cela dès notre naissance. On a qu'à se rappeler, combien on se donne du mal pour choisir un cadeau "masculin" ou "féminin" lors de la naissance d'un enfant, puis à chaque anniversaire où trouver le cadeau de Noël de ce cher papa et de cette chère maman. Je crois qu'au prochain anniversaire de mon filleul, je lui donnerai, non pas un GI Joe mais une belle poupée toute bouclée. Il sera peut-être moins désemparé quand il deviendra à son tour papa.

pour rire un peu

J'<?« tr^u é dans "e dG3s->" ' La am, !<? «o/.hP et 'ea-iiité q eberèise de C-jlette Cd iSse un rt*te cu» au ait se-/1 da-H dc« ccu-s de pret^ di"-r< <-û manage a Montréal Il n tsî pa^ ds'e J os*j <_spé'p-qt«"on re sen se"* nus ^o-j d hui il "euése» *P a mor avis, i'ex^nd'e il^a' de sterc*,r>es 'éh cui's dans notre société <i? sc^t encore ires tenaces com-T>e VOL.S pou""ez le consister.

HOMMES ET FEMMES : DES DIFFÉRENCES IMMUABLES

Objectif: Prends conscience des différences complémentaires qui existent entre la femme et la femme pour à leur tour accepter chez l'autre des comportements qu'on ne relève pas de la mauvaise volonté de l'autre mais de son sexe.

Caractéristiques générales propres à l'homme et à la femme :

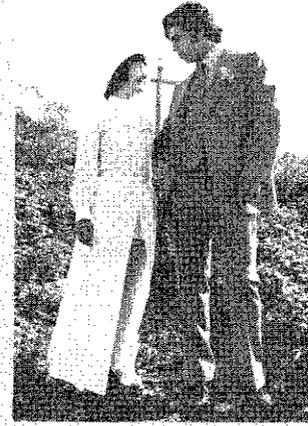
<p>Homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • est compartimenté • s'agit de (domination) • a les tâches • est guide, orienteur responsable 	<p>Femme</p> <ul style="list-style-type: none"> * est d'une * p'esse • accepte * (est des personnes) » est maternelle
---	--

Différences dans leur comportement

<p>Homme</p> <ul style="list-style-type: none"> * musculaire * énergie plus ramassée * moins résistant aux maladies 	<p>femme</p> <ul style="list-style-type: none"> * vie organique • énergie dispersée • plus résistante aux maladies • sensibilité plus affinée
---	---

Différences dans leur façon de connaître

<ul style="list-style-type: none"> • façon de voir * découverte de la réalité « logique » expression « Jugement » simplification 	<p>Homme</p> <p>grandes lignes</p> <p>directe (ligne droite)</p> <p>plus objectif</p>	<p>Femme</p> <p>détails</p> <p>intuitif et "raisonnement"</p> <p>soignée</p> <p>indirecte (ligne courbe)</p> <p>plus subjectif</p> <p>plus vive</p>
--	---	--



Différences dans leur façon d'arriver :

"L'homme a un monde, la femme est l'arriver"
 * L'homme a un amour d'homme
 * L'homme est réactif à des réactions physiques de la femme
 * la femme est à l'écoute de l'homme

Différence caractéristique religieuse

L'homme n'est pas religieux, la femme est religieuse

<p>Homme</p> <p>plus tolérant</p> <p>affaire de tête</p> <p>plus de démonstration</p>	<p>Femme</p> <p>calme</p> <p>plus sensible</p> <p>démonstrative</p>
--	--

Conclusion

Pour terminer irritons les différences

1. à devenir davantage conscient de ces différences
2. à les accepter telles qu'elles se manifestent chez son conjoint, en tant que complément de sa propre personnalité
3. à se reconnaître la possibilité de corriger ses erreurs
4. à dialoguer sur ces différences afin de s'accepter

Référence: Se voir dans "Le mariage", ? préparation au mariage à Montréal expérience de 100,050 femmes, pp 124-126

LES OBJECTIFS

On m'a demandé récemment les objectifs que je poursuivais aux cours du soir pour adultes, dans l'enseignement de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Cette question fut pour moi l'occasion d'un arrêt et fixa ma réflexion sur la "routine". Depuis bientôt dix ans, j'ai peine à le croire tellement le temps passe vite, je donne ces cours, dans le cadre des cours populaires pour adultes dans ma régionale.

Je me suis posée moi-même cette question : "est-ce que là comme ailleurs, la routine ne s'installerait pas confortablement" ? Quand on s'initie à un nouveau travail, on a bien hâte d'acquérir l'habitude, question d'être plus à son aise. Arrive un jour où la routine que l'on peut aussi appeler expérience, est là, bien enracinée et c'est alors que surgit cette question : "quels sont vos objectifs" ?

Il est bon de s'arrêter, ne serait-ce que pour se préciser à soi-même que l'expérience n'est pas né-

cessairement routine, d'une part et pas non plus un critère de compétence, d'autre part. Je me souviens de la remarque qu'un professeur un jour nous faisait : "quand on commence à être bon, on commence déjà à être moins bon". C'est une phrase qui me revient encore à la mémoire aujourd'hui, et je pense ne pas avoir oublié non plus mes objectifs. Ces cours s'adressent aux adultes mais c'est l'enfant qui en est l'objectif principal : le bien de l'enfant est l'axe autour duquel tout converge.

DES COURS POUR DES COURS

Par Fernande Morel-Paqueïte



LES Di DÉVELOPPEMENT

On entend souvent cette réflexion : "moi, on ne viendra pas me dire comment éduquer mes enfants". S'il fallait que le cours de psychologie soit dirigé dans ce sens, nous passerions sûrement à côté du but visé. Mais que sont-ils alors ces objectifs ? Ils sont tout simplement l'étude des stades de développement, des périodes de croissance de l'enfant; de la naissance à la maturité le petit enfant, l'enfant ou l'adolescent ne cesse de progresser.

Bien sûr, tous les parents savent que les enfants se développent physiquement, psychiquement, socialement, sexuellement, moralement, etc..

Même si "tout se joue avant six ans" (titre de l'ouvrage de Dobson), l'enfant n'en continue pas moins de croître et de passer par

des périodes très spécifiques, comme l'indiquent les auteurs Freud, Gessel et bien d'autres.

L'étude de ces stades de développement, de ces différentes périodes par lesquelles les enfants atteignent à des niveaux supérieurs de maturité, est toute la base de ces cours. Ex : l'enfant de deux ans, qui ne veut pas prêter son jouet et qui fait une crise quand on lui enlève, est-il un enfant à tendance égoïste ou qui augure un mauvais caractère ? Cet enfant passe tout simplement ce stade de découvrir l'appartenance, la propriété, il apprend à posséder. Il ne peut de toute évidence partager ce qu'il ne possède pas, il apprendra à partager un peu plus tard, vers l'âge de trois ans. Il y a toute une différence entre expliquer un comportement et dire quoi faire. Durant les cours,

nous expliquons les stades de comportement et les élèves eux-mêmes élaborent des solutions dynamiques et chacun adapte selon sa famille, son contexte et sa personnalité.

LE DE PARENT, UNE TÂCHE ARDUE

Les parents qui connaissent bien ces stades de développement sont certainement plus en mesure de savoir comment agir. Mais si c'est le contraire, si les parents ignorent ces données importantes de périodes parfois difficiles que traversent leurs enfants, il peut s'en découler des erreurs plus ou moins graves que l'enfant aura à subir et qui seront au désavantage autant de l'enfant que de celui des parents.

(suite page 15)

SALUT À L'AN NOUVEAU

de l'exécutif

Je souhaite que votre appartenance à l'Aféas soit pour vous synonyme d'amitié, de solidarité et de partage.

Je souhaite que par delà les différences de milieu, d'âge, d'option politique, vous vous sentiez membre d'une grande fraternité où chacune, à sa façon, travaille à rendre plus humain ce monde où nous vivons.

Lucie Marehessault-Lussier, vice-prés.



En ce **début** d'année, permettez-moi d'exprimer à l'égard des lectrices de "Femmes d'Ici" des pensées d'harmonie, de bonheur et de succès afin que 1978 soit la plus merveilleuse des années.

Marcelle Dalpé, conseillère



En ce temps privilégié de bonheur partagé, de souhaits exprimés :

Aux dirigeantes provinciales, régionales et locales, "bonne année Aféas" ainsi qu'à tous les conseillers moraux !

Aux pionnières, bonne santé et satisfaction à suivre vos successeurs !

Aux membres, solidarité et réponse à vos attentes !

Au personnel du secrétariat général : santé et épanouissement dans vos tâches respectives.

A tous les lecteurs de Femmes d'Ici, joie renouvelée à nous lire et à suivre nos activités.

Solange Gervais, prés. gén.

L'année 1978 nous arrive déjà avec une réserve de moments parfois heureux, parfois difficiles pour chacune de nous.

Puissions-nous, dans la réalité quotidienne, conserver de la joie de vivre, de l'optimisme, de la sérénité ainsi que la paix du cœur et de l'esprit.

Bonheur et félicité !

Carmen Pelletier, deyx. vice-prés.



À la fin d'une année, il est de mise que l'on se dise des choses agréables pour nous inciter à entreprendre sur le bon pied, cette nouvelle année. A chacune des dirigeantes ainsi qu'à tous les membres Aféas, je souhaite une année merveilleuse remplie de réalisations de toute sorte, c'est ce qui vous fera rayonner dans chacun vos milieux.

Bonne et heureuse année aussi, à tous ces maris et enfants qui sont les vôtres.

Lucille Bellemare, conseillère

Je suis heureuse de l'opportunité qui m'est offerte de vous souhaiter d'arriver à Noël "détendue", disponible pour donner du bonheur mais réceptive à la joie et à l'amour.

Que votre sourire illumine la saison des Fêtes et vous permette de réaliser joyeusement et efficacement votre travail Aléas en 78.

Gai Noël et Bonne Année.

Florence Malenfant, conseillère



IL FAUT QUE ÇA BOUGE

Par Marcelle Dalpé

Avez-vous eu la chance de connaître Muguette Perreault ? Cette petite femme spontanée, dynamique et audacieuse à qui nulle barrière ne saurait résister. Elle pense vite, réagit vite, parle vite et se décide vite.

Elle se nomme "Perreault" depuis un peu plus de 20 ans. Auparavant, c'était "Rondeau" mais quand même Muguette. Native de St-Jean-de-Matha au pied des Laurentides, elle est l'aînée d'une famille nombreuse. Dès son jeune âge, elle développe un goût marquant pour les choses qui "ont de l'allure" : bijoux discrets à l'avenant de la toilette, coiffure seyante, souliers fins sont les indices que Muguette aura du goût.

Elle fait ses études primaires à l'école de son village dirigée par les Religieuses des St-Noms-de-Jésus-et-Marie pour ensuite parfaire son éducation à l'École Normale de Joliette. Se sentant peu d'affinité avec le programme qui la mènera au corps professoral, elle traverse dans l'aile droite du couvent pour s'inscrire au cours commercial. Sa détermination lui apporte le succès. Après ses études, elle sera secrétaire dans un bureau d'avocat.

Encore très jeune, elle épouse Jean-Jacques et habite Juliette durant quelques années. Le couple se lance "en affaires" et installe son commerce à St-Jean de Matha, c'est depuis, que sur la "Rue Principale", on peut voir l'annonce "J.-Jacques Perreault, entrepreneur électricien". Pendant que Monsieur exerce son métier, Muguette vaque à ses occupations de reine du foyer et de jeune maman auprès de sa famille : Sylvain, Johanne et plus



tard Michelle. La maison est soignée, les enfants ont l'air fin. Muguette a beaucoup de goût, tout ce qu'elle touche a de l'allure.

Etant vive et ordonnée, son double rôle d'épouse et de mère laisse du temps à son rôle de femme. Elle s'y consacrera selon ses disponibilités et devient collaboratrice de son mari en s'occupant de la comptabilité de l'entreprise.

Elle s'implique dans son milieu : d'abord elle s'inscrit au Cercle de l'U.C.F.R. puis elle en devient la présidente. Au moment où le mouvement se transforme en l'Aféas, l'éducation, la formation, l'action sociale sont ses préoccupations.

Elle participe à l'implantation du Comité de Citoyens de sa paroisse, fonde le cercle des Dames Hélène de Champlain de St-Jean de Matha. Peu de temps après on l'élit présidente régionale.

Ses activités débordent des cadres de son village : on réclame ses services comme commentatrice aux défilés de mode organisés par l'Aféas. Son goût pour l'animation l'amène à se spécialiser en ce domaine. La Commission Scolaire Lanaudière est heureuse de la compter parmi ses meilleures "animatri-

ces populaires". Son magnétisme lui attire des demandes de tous les coins de la région. Combative, elle trouve le temps de participer aux débats sur l'implantation de l'École polyvalente de la région Nord Joli.

En 1971, elle devient propagandiste provinciale de l'Aféas. Tout ce qui dit "publicité" lui font dresser les oreilles, elle déborde d'idées. Elle prépare et organise des rencontres d'information dans la région de Montréal St-Jérôme, elle ne tient compte ni des heures ni de la fatigue. Son magnétisme lui attache les groupes et elle sera la marraine de plusieurs cercles de ces régions. Lorsqu'éluë vice-présidente générale, la propagande, le recrutement, la publicité demeurent son "cheval de bataille" : contacts avec les média d'information, organisations de conférences de presse, rencontres avec les instances gouvernementales, etc. Le rapport de recherche sur la femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif et les autres rapports sur les réalisations de l'Aféas sont vraiment publicisés par Mme Perreault.

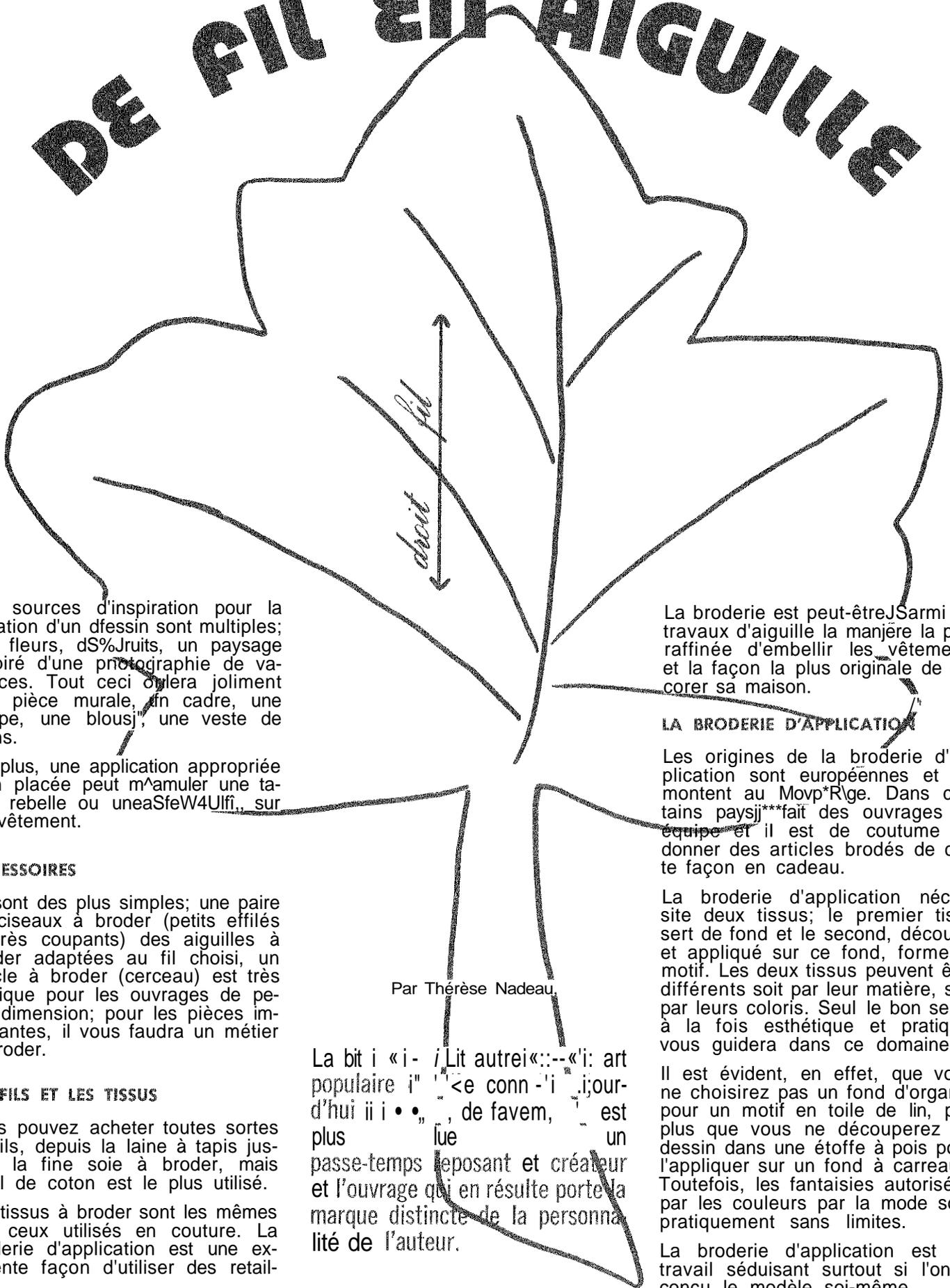
Vice-présidente de la Chambre de Commerce de St-Jean de Matha, elle organise le célèbre "Festival des Sucres" dans cette région, elle est aujourd'hui au C.A. de la Société des Festivals Populaires.

Si on lui demande comment elle a pu arriver à autant de réalisations, elle nous répondra qu'elle a beaucoup reçu et qu'elle en fait profiter d'autres. . . Si elle croit en quelque chose, elle s'y donne avec tout ce que cela implique. Elle est encore très jeune, épanouie, radieuse et n'a rien perdu de son dynamisme. Elle a eu des déceptions, des peines, des épreuves aussi. . . le temps d'accepter et aussitôt elle retombe sur ses pattes, prête à foncer de nouveau.

Son engagement social auprès de la Chambre de Commerce et de la Société des Festivals Populaires lui laisse de moins en moins de disponibilité et elle a dû renoncer à ses responsabilités à l'Aféas. Cela s'est passé en août dernier. C'est dommage pour notre association. C'est heureux pour ceux qui pourront bénéficier de sa compétence.

Elle a marqué ceux qui l'ont connue. Nous lui disons : "Grand merci" et lui souhaitons tout le bonheur possible dans son vaste champ d'activités»

DE FIL EN AIGUILLE



Les sources d'inspiration pour la création d'un dessin sont multiples; des fleurs, des fruits, un paysage inspiré d'une photographie de vacances. Tout ceci ornera joliment une pièce murale, un cadre, une nappe, une blouse, une veste de jeans.

De plus, une application appropriée bien placée peut même camoufler une tache rebelle ou une saffron, sur un vêtement.

ACCESSOIRES

Ils sont des plus simples; une paire de ciseaux à broder (petits effilés et très coupants) des aiguilles à broder adaptées au fil choisi, un cercle à broder (cerceau) est très pratique pour les ouvrages de petite dimension; pour les pièces importantes, il vous faudra un métier à broder.

LES FILS ET LES TISSUS

Vous pouvez acheter toutes sortes de fils, depuis la laine à tapis jusqu'à la fine soie à broder, mais le fil de coton est le plus utilisé.

Les tissus à broder sont les mêmes que ceux utilisés en couture. La broderie d'application est une excellente façon d'utiliser des restes.

La broderie est peut-être parmi les travaux d'aiguille la manière la plus raffinée d'embellir les vêtements et la façon la plus originale de décorer sa maison.

LA BRODERIE D'APPLICATION

Les origines de la broderie d'application sont européennes et remontent au Moyen Âge. Dans certains pays, on fait des ouvrages en équipe et il est de coutume de donner des articles brodés de cette façon en cadeau.

La broderie d'application nécessite deux tissus; le premier tissu sert de fond et le second, découpé et appliqué sur ce fond, forme le motif. Les deux tissus peuvent être différents soit par leur matière, soit par leurs coloris. Seul le bon sens, à la fois esthétique et pratique, vous guidera dans ce domaine.

Il est évident, en effet, que vous ne choisirez pas un fond d'organdi pour un motif en toile de lin, pas plus que vous ne découperiez un dessin dans une étoffe à pois pour l'appliquer sur un fond à carreaux. Toutefois, les fantaisies autorisées par les couleurs par la mode sont pratiquement sans limites.

La broderie d'application est un travail séduisant surtout si l'on a conçu le modèle soi-même.

Par Thérèse Nadeau.

La bit i «i- i Lit autrei»:--«i: art populaire i" " <e conn -i " i;our-d'hui ii i • • „ , de favem, est plus lue un passe-temps reposant et créateur et l'ouvrage qui en résulte porte la marque distincte de la personnalité de l'auteur.

LIS POINTS LES PLUS POPULAIRES

La tradition nous a transmis un très grand nombre de points de broderie. Les plus utilisés pour couvrir le motif sur le tissu de fond sont le point ajouré, point de bourdon, point de Paris, point chausson.

La taille des points doit également s'accorder au motif sinon l'effet l'ensemble sera lourd. Commencez et terminez toutes vos broderies par un point arrière caché (quelle catastrophe quand une broderie se défait au lavage).

Dès que votre broderie est terminée, repassez-la à la pattenouille sur l'envers. Ceci fera disparaître toute marque éventuelle du métier à broder, tout en respectant le relief des points.

BRODERIE D'APPLICATION À LA MACHINE

Si vous voulez vous servir d'une machine à coudre, elle doit être capable de faire un point zigzag ou comporter un pied spécial pour la broderie d'application.

On gagne du temps en se servant d'une machine à coudre, car les éléments du modèle n'ont plus besoin d'être faufilés, on les fixe provisoirement avec de la colle.

Ces renseignements et ces suggestions vous permettront de vous exprimer librement en brodant. N'ayez pas peur de faire des essais, entraînez-vous aux points, aux dessins, et aux harmonies de couleurs.

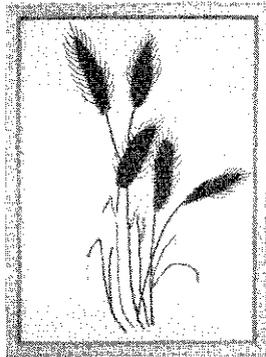
APPLICATION À LA MAIN

Les applications à la main demandent du temps et une couture soignée.

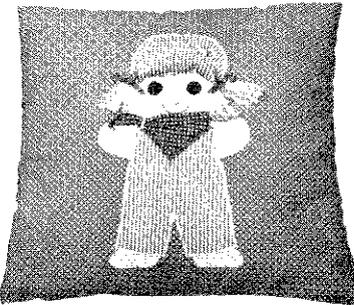
Voici comment s'y prendre

Choisissez le tissu de fond et des morceaux de tissu en harmonie, dans lesquels vous couperez les pièces à appliquer.

Il n'y a pas de précautions particulières à prendre si les tissus ne s'effilochent pas. Dans le cas contraire, faites un rentrée tout autour.



Des gerbes de blé ont inspiré ce tableau broderie d'application à la main par Irène Bisson.



Pour décorer la chambre d'une jeune sportive broderie d'application à la machine (patron enregistré de Magis Needles).

1. Sur du papier, dessinez votre motif et découpez;
2. Tracez le motif sur le tissu à appliquer, puis découpez à l'extérieur en laissant quelques millimètres (3-4 suffisent);
3. Appliquez ensuite le motif à l'emplacement qu'il doit occuper sur l'ouvrage, tendez et épinglez sur le tissu de fond;
4. Faufilez solidement à grands points avec du fil d'une couleur différente. Si l'application peut se suffire à elle-même, le motif est cousu sur le tissu de fond avec le point de Paris, ou celui de notre choix •



Sac bien utile pour les heures de magasinage broderie d'application à Sa main par Thérèse Nadeau.

(Réf. : Broderie, Christiana Risfey, Ed. Dessain et Iobra, Artisanat et Loisirs).

Bibliographie

Vous pouvez obtenir gratuitement deux brochures qui vous feront connaître différents points de broderie: La Broderie 2 A. 38-E3-67 par Rita Chabot et La Broderie Tome 2 A 825 par Rita Chabot en vous adressant à:

Service de l'information
Ministère de l'agriculture du Québec
200 A Chemin Ste-Foy
Québec G1A 1E4

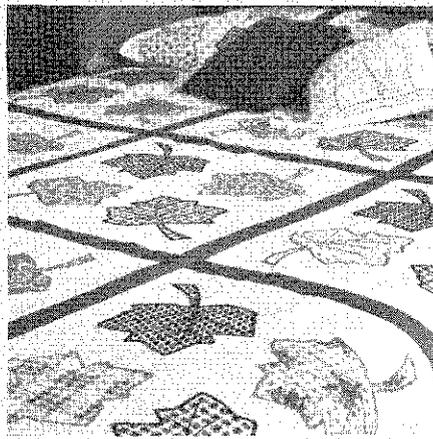
la courtepoinete

(Véir patron paffe 12)

Cette courtepoinete composée à partir de "feuilles d'érables*" à motif de courtepoinete appliquée vous plaira. Sa confection aura S'avantage de faciliter l'utilisation d'un grand nombre de retailles.

MATÉRIEL REQUIS

Tissu blanc pour carré de base. Tissu pour Ses bandes de couleur à votre choix. Retailles de tissu pour "feuilles d'érables". Ouate synthétique, fil à broder, tissu de coton blanc (drap par exemple) pour doublure.



Courtepoinete réalisée par Irène Bissofi.

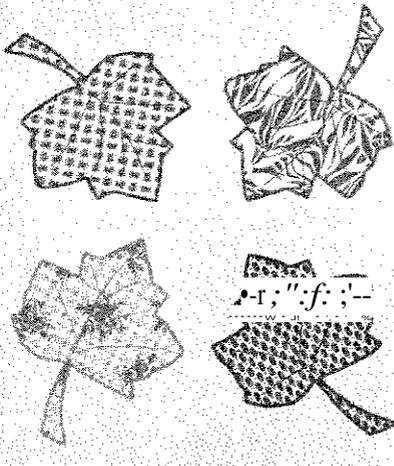
"feuilles d'érables"

Par Irène Bisson

PRÉPARATION

Pour une courtepoinete 78 po. x 86 po. Tailler 16 carrés de base de 18 po. à 20 po. dans du coton blanc. Tailler 4 feuilles d'érables et 4 tiges pour chaque carré blanc, tailler sur le droit fil.

Tailler des bandes d'assemblage de 1 po. % de large et de 86 po. de long. Elles serviront à relier les carrés de base entre eux. (longueur et largeur des bandes à votre goût).



ASSEMBLAGE

1. Placer les 4. Quilles d'érables sur un car'e t-«'ic. Faufler à grands po'^?. Faire le tour à la machine ^ tendre à grands points.

Pour renfc:'u£" et votre appliQC- br.-der au point chausson --es 'approché (fil de cc.-tcn 3 cms- P'océder de la îi;er<? Mçr-" pour confection- »-er i-rS *5 aotre; carrés blancs.

2. Aif^nic<°r;et>_ten les fc'n aes d assemblage autour des csrés de base.

3, Doubler votre courtepointe d'un blanc. N'oubliez pas d'insérer ia ouate épinglez et faufler les trois épaisseurs en d'effectuer la longue opération du piquage.

PIQUAGE

Placer votre courtepointe sur le métier à piquer. Plusieurs motifs vous sont offerts, la de diamant, l'éventail, etc. , à de choisir.

Pour un il faut effectuer 8 à 12 points au pouce. Piquer de préférence avec du fil no 40, Les petits noeuds ne doivent paraître ni ni dessous; placez-les entre ies épaisseurs. Les aiguilles doivent être fines et trop longues. Le dé est un accessoire indispensable.

FINITION

Pour la finition les replier l'intérieur et les coudre à points. Vous pouvez également un en taillant de de 1% po. de que et à la ensuite à

VARIANTES

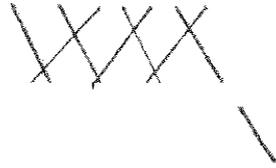
Vous pouvez utiliser 4 feuilles d'érables différentes un carré blanc et répéter ceci dans chacun 16 carrés de ba?'. L'effet de répétition couleur^ donne un résultat intéressant sur * plan visuel.

Chaque carré de pourrait r~ pas être par une 3e couleur.

La courtepointe est un travail d' longue haleine comme vous le savez! Pour les bien occupées, au de confectionner une courtepointe, utiliser ce motif pot réaliser un coussin un joli frison,

(Réf. : Family Circle)

Point de chausson



fa/fes on point¹ en d/ago-
ef un petit point la gan-
côte sur l'envers.

pendant que les hommes travaillaient...

Par Jacqueline Demers

La deuxième grande recherche de l'Aféas est terminée. L'histoire des femmes du Québec pourra maintenant s'écrire partout en province. Deux cent soixante-six fiches ont été retenues et formeront un magnifique "bottin biographique" dont nous serons très fières.

Découvrir des femmes qui ont marqué le milieu québécois, les sortir de l'ombre et inscrire leurs noms dans l'histoire : voilà l'action que l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale a posé pour le Québec tout entier, voilà une nouvelle participation à la vie de notre communauté, voilà un grand pas d'avant pour la promotion féminine, voilà plusieurs pages qui pourront s'ajouter à notre histoire nationale.



Sans doute, ce travail est-il incomplet, mais l'Aféas souhaite qu'il soit le lancement d'une grande aventure pour les organismes, les chercheurs, les historiens et même les individus en mal de généalogie. Cette recherche est bien lancée dans tout le Québec puisque nos treize fédérations ont participé. Il reste cependant une bonne portion de l'histoire à découvrir, si l'on considère que seulement 37% de nos cercles ont fait parvenir des fiches. Il faudra s'attaquer au reste du territoire.

Les fiches retenues sont assez représentatives de l'apport des femmes dans la société, elles couvrent tous les secteurs d'activités : santé 98, action sociale 77, travail 55, culture 42, religion 38, famille 30, média 20, politique 14, agriculture 14 et loisirs 7.

On aurait pu aller beaucoup plus loin dans le temps, les activités de ces femmes se situent entre 1820 et 1949. Il reste donc un travail intéressant à faire pour remonter à l'origine de nos paroisses et de nos régions.

Pour l'Aféas, cette recherche a permis aux membres de se familiariser avec de nouvelles méthodes de recherche et aussi les a fait s'intéresser à la petite histoire de leur milieu. Elle a aussi suscité les contacts avec des personnes, des lieux et des archives. "L'histoire des femmes du Québec" a produit un intérêt particulier et plusieurs personnes en ont fait leur profit pour écrire d'intéressantes biographies.

Les femmes de notre histoire sortent de l'oubli... à nous maintenant de les faire connaître.

la loi, usons-en!

Par Jacques Broehu

Aujourd'hui, comme toujours d'ailleurs, j'ai quelque chose à vous parler de pas mal intéressant : la loi de la protection du consommateur."

"Pour vous donner une petite idée de ce que ça vient faire dans notre vie une loi de la protection du consommateur, je vais vous raconter ce qui m'est arrivé il y a environ deux semaines.

"Nous étions assis dans le salon en train d'écouter "Consommateurs avertis" lorsqu'on entendit frapper à la porte !"

"Bonjour monsieur. Je m'appelle Jules Julien. Je suis vendeur pour "Super B" et je suis venu pour vous montrer notre merveilleux produit unique au monde. Laissez-moi vous en faire la démonstration".

"D'accord monsieur Jules Julien mais auparavant pourriez-vous me montrer votre carte de représentant émise par l'Office de la protection du consommateur".

"Certainement, tenez la voici monsieur."

"Comme vous pouvez le voir monsieur Bonsang cette magnifique petite balayeuse peut tout faire. C'est tout juste si elle ne grimpe dans les rideaux d'elle-même. Venez voir madame Bonsang, ça va sûrement vous intéresser."

"La démonstration terminée, ma femme lui a répondu qu'elle avait déjà une balayeuse qui répondait suffisamment à nos besoins. Une fois le vendeur parti, ma Gertrude m'a fait remarquer : je te dis Jeangro qu'ils ont des tours dans leur sac pour nous faire acheter. Mais au juste, Jeangro, il me semble que la loi de la protection du consommateur aurait pu nous aider si nous avions signé puis décidé d'annuler".

"Oui, Gertrude, c'est d'ailleurs un cas où un consommateur peut annuler un contrat en dedans de cinq jours, lorsqu'il est sollicité chez lui par un vendeur itinérant et sans qu'il ait demandé au vendeur de venir chez-lui".

"Dis-moi Jeangro, est-ce que la loi de la protection du consommateur s'occupe seulement des colporteurs ?"

"Elle couvre d'autres domaines comme les contrats de crédit tels la vente conditionnelle ou à tempérament, les prêts d'argent, billets à ordre, la carte de crédit, etc."

"C'est la loi de la protection du consommateur qui s'occupe de tout ça ?"

"Oui et c'est pas tout. Ils s'occupent aussi d'émettre les permis pour les vendeurs itinérants et les vendeurs d'automobiles usagées. Ils ont des règlements pour la publicité destinée aux enfants et la publicité se rattachant au crédit, l'interdiction de la publicité pour l'échange des chèques de prestations sociales, les comptes en fiducie et quelques fois les notes de crédit. De plus, c'est grâce à la loi de la protection du consommateur que nous avons le droit de voir notre dossier de crédit".

"Notre dossier de crédit" ?

"Oui, ceux qui accumulent l'information pour savoir si on paie bien et quelle sorte de Gertrude que tu es ?"

"Je ne savais pas, Jeangro, que la loi de la protection du consommateur couvrait tant d'aspects".

"En plus, Gertrude, j'ai remarqué que la loi de la protection du consommateur allait bien plus loin. L'autre jour, j'ai vu une femme dans un magasin de textile. Le gérant ne voulait pas lui laisser le velours éponge au prix indiqué sur l'étiquette. Eh bien, elle lui a fait savoir qu'elle se plaindrait à l'Office de la protection du consommateur. Le gérant se sentant dans ses petits souliers a révisé sa position et lui a laissé au prix indiqué sur l'étiquette. Je te le dis, Gertrude, les lois de la protection du consommateur c'est là pour nous tous consommateurs" *

(suite de la page 9)

Alors les cours, qu'est-ce qu'ils ajoutent de plus ? Voilà toute la différence entre lire seul dans un coin sans personne avec qui échanger, comparer, demander des explications, pu avoir l'avantage de se joindre à un groupe et de pouvoir communiquer ses expériences réciproques. Il y a aussi le professeur qui, depuis quelques années note ses observations et celles des autres. En lisant ces quel-

ques lignes, on pourrait peut-être se dire : "elle est vendeuse, elle prêche pour sa paroisse". Bien sûr, on prêche toujours un peu, beaucoup pour sa paroisse, je ne le nie pas; mais il y a surtout que je suis moi-même mère de trois enfants et ayant aussi travaillé quelques années en délinquance juvénile, je vois plus facilement les erreurs vers lesquelles nous glissons aisément. Avant de finir, je voudrais conclure avec la réflexion

d'une élève qui, à la fin d'un cours, me disait : "moi, je suis venue pour mieux comprendre mes enfants afin de m'aider dans leur éducation et c'est aussi toute ma personnalité et mon couple qui en a bénéficié.

Quant à moi, j'en ai retiré une expérience très enrichissante. Merci à l'AFEAS, car c'est grâce à ce groupement qu'il y a dix ans j'ai accepté ce travail d'éducation «

Par Lise Girard-Leduc

MÉMOIRE SUR LA SURCONSOMMATION DES

Nous recevions, en novembre, du Cabinet du Premier Ministre fédéral, une invitation à présenter un mémoire dans un atelier portant sur "la consommation et l'habitation" lors d'une réunion des ministres à Montréal. Comme nous retrouvions dans notre programme "d'actions prioritaires" l'élimination de surconsommation de médicaments, inutile de vous dire que le sujet du mémoire ne fut pas long à trouver.

Aussi, le 8 décembre dernier, Mmes Solange Gervais, présidente générale et Christiane Gagné, rédactrice du mémoire et vice-présidente de la fédération AFEAS du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais, présentaient le mémoire aux ministres concernés.

IN

- l'abolition de toute publicité sur les médicaments dans tous les média d'information. Cette interdiction touche autant celle destinée au public que celle adressée aux professionnels de la santé.
- la mise sur pied d'un organisme qui se chargerait de l'information continue des médecins en pharmacologie (ce qui irait de pair avec l'interdiction des visites aux médecins par les représentants des compagnies pharmaceutiques).
- « la publication d'une liste thérapeutique restrictive des médicaments sur ordonnance et des médicaments "comptoirs au grand public".
- l'élaboration d'une campagne "anti-publicité" des médicaments réalisée par le gouvernement et par les groupes sociaux. Cette "anti-publicité" prendrait l'allure d'une campagne pour la santé.

LA FEMME COLLABORATRICE DE SON MARI :

Nous ne ménageons par nos efforts pour "mousser" ce dossier. Encore dernièrement, le Conseil du Statut de la Femme, dans la préparation de sa politique d'ensemble, invitait "la femme collaboratrice" à faire valoir son point de vue. Lucie Lussier, coordonnatrice du projet était le porte-parole.

Le Conseil du Statut de la Femme a formé plu-

sieurs groupes de travail composés de représentantes du Conseil (5), de représentants des ministères du travail, du revenu, de l'éducation, des affaires municipales, des institutions financières, etc.. Ces groupes étudient, conjointement, les mesures à élaborer, pour les femmes, touchant ces ministères.

Bien que la femme collaboratrice ne soit pas une femme au foyer, c'est à l'intérieur de ce comité que Lucie a pu présenter ce dossier. La réaction a été bonne et nous osons croire qu'on arrivera, avant trop longtemps, à reconnaître de façon concrète le travail des femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise à but lucratif.

PRIX YVETTE ROUSSEAU

Mme Solange Gervais faisait partie du jury de sélection du prix Yvette Rousseau. Le jury se réunissait le 15 novembre à Montréal, (au moment où nous rédigeons ces lignes, nous ne pouvons malheureusement pas vous informer des noms des heureuses gagnantes.)

JDIAF :

Lucie Lussier assistait, les 11 et 12 novembre au premier congrès de l'Institut Canadien de Recherches pour l'Avancement de la Femme (ICRAF). Cet organisme a été fondé au mois d'avril 1976 pour répondre aux questions soulevées lors de l'Année internationale de la femme. Il se veut un lien entre le monde académique et les autres éléments de la société. Le premier sujet de recherche de l'Institut est "la femme et le travail". Lucie a de nouveau tenté de sensibiliser le groupe à la "femme collaboratrice".

DOSSIER ACTIONS :

Comme l'année dernière, nous avons publié un "dossier actions" suggérant des actions concrètes à poser, dans le milieu immédiat. Ce dossier a évidemment été élaboré en fonction de nos priorités 77-78. Les membres du comité d'action sociale provincial en assurait la rédaction et il était remis aux responsables du comité d'action sociale des fédérations lors de la session du 15 novembre. En avez-vous entendu parler ? Sinon informez-vous auprès de votre directrice de secteur !

mini-mémoire sur le zonage agricole

Par Annette V. Legault

FÉDÉRATION DE TROIS-RIVIÈRES

La Commission de recherche en milieu rural de la Fédération de Trois-Rivières nous informe de leur démarche auprès de Monsieur Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce. Celle-ci s'est effectuée lors des rencontres régionales avec les groupements sociaux. La préoccupation du zonage des terres agricoles constitue l'essence du mémoire même si viennent s'y greffer des corollaires. Le recensement officiel du bureau de Louiseville, datant du 16 février 1977, dénombre un total de 962 cultivateurs; ceci de Saint-Alexis des Monts à Louiseville en passant par Saint-Léon et Yamachiche. Etant donné la minorité que représentent les cultivateurs face à la masse des villes, des industriels, des promoteurs et entrepreneurs, il y a urgence à établir un règlement de zonage.

Les membres de la commission de recherche affirment que le zonage des terres agricoles est une priorité et que c'est une des solutions logiques pour régler une bonne partie des problèmes suscités par l'environnement. Celui-ci est le dossier chaud dans la région de la Mauricie.

Que les citoyens veuillent s'établir à la campagne, c'est bien. Mais encore faut-il qu'ils acceptent certains inconvénients dus à l'odeur ambiante.

Pourquoi, en effet, faudrait-il que les cultivateurs investissent de grosses sommes pour cacher les odeurs qui offensent le nez délicat des gens de la ville? Les cultivateurs ne devraient-ils pas être privilégiés puisqu'ils étaient les premiers occupants?

L'AFEAS se rallie à l'U.P.A. face à la question du zonage et des mesures assurant la rentabilité et la survie de l'agriculture. De plus les membres de l'AFEAS insiste pour "qu'au milieu des zones agricoles il y ait des zones résidentielles pour garder les services à la communauté." (Cette dernière recommandation est tirée du mémoire de l'AFEAS présenté au cabinet des ministres en novembre 75).

Le mini-mémoire se termine sur une note insistante auprès du gouvernement. Qu'une solution rapide et efficace soit trouvée et appliquée dans les plus brefs délais. Les dégâts dans l'agriculture, l'approvisionnement et l'environnement sont déjà assez élevés, concluent les membres de la commission.

(Réf. : Texte de Marie-Reine Saint-Yves de Trois-Rivières)

place de la femme dans la société et dans l'église

Par Annette V. Legault

CERCLE SAINT-LOUIS DE TERREBONNE

Prendre le temps de s'arrêter, de réfléchir, de discuter et de prendre position sur le rôle de la femme dans l'Eglise et la Société c'est une gageure. Les membres du cercle Saint-Louis de Terrebonne ont relevé le défi le 28 septembre dernier.

Dans le cadre des fêtes du 250^e anniversaire de la paroisse, les femmes de l'AFEAS ont organisé une rencontre de discussion.

Les ateliers sont regroupés sous le thème d'hier, d'aujourd'hui et demain. Les questions avaient été préparées par un comité spécial avec l'aide de Mme Huguette Deschênes, présidente de la Fédération. Des personnes-ressources étaient présentes à chacun des ateliers.

Les perceptions du rôle de la femme dans l'Eglise, surtout, ont varié selon les groupes. Les femmes d'hier, ont reconnu avoir eu peu d'occasions de vraiment rendre service à leur communauté chrétienne. Elles étaient engagées sur le plan social dans un travail bénévole. Selon Mlle Larose, la suprême récompense du temps, consistait à apporter au curé ses vêtements sacerdotaux bien propres, empesés et repassés.

Les femmes d'aujourd'hui, reconnaissent ne pas pouvoir agir aux niveaux où les décisions se prennent. Elles voient comme importante leur participation au niveau du comité de pastorale paroissiale. Qu'une femme soit marguillier, c'est beau, mais pas assez. Mme Louise Laroché qui est la personne-ressource n'a pas eu peur de s'engager dans le milieu puisque le comité d'école bénéficie de ses aptitudes; elle a aussi mis sur pied une pré-maternelle et mis en marche des cours du soir.

Chez les jeunes on va plus loin. On ne voit pas d'inconvénients au sacerdoce des femmes. Mais elles reconnaissent que ce n'est pas pour demain. Mme Lucie McSween, qui éclaire l'atelier, est dans le milieu social à la direction d'une école. A la plénière, animée par Mme Jeanne Langlois, il s'avère que les femmes en 1977, ne veulent pas se contenter d'être des secrétaires de curés ou des bénévoles pour des tâches obscures. Elles se veulent impliquées au niveau décisionnel. Leur rôle leur apparaît en être un de participation active.

Bravo... pour les femmes de Saint-Louis. Pour ma part, je trouve votre initiative presque prophétique. Lorsque l'on a lu dans les journaux des mois derniers, les pressions faites par des spécialistes du Synode pour que les femmes soient admises à la rencontre de 1980, il y a de la place pour l'espérance. •

Par Annette V. Legaulf

L'HYDRO-QUÉBEC DEVANT LA COMMISSION PERMANENTE

En septembre dernier, l'Hydro-Québec, en la personne de son président Monsieur Robert A. Boyd, se présentait devant la Commission permanente des Richesses naturelles et Forêts.

Un point de son discours est susceptible de vous intéresser. Il s'agit de la modification de certaines pratiques d'affaires. A ce dernier item, voici la meilleure nouvelle pour les abonnées : on abandonne, la pratique de majoration sera remplacée par des frais d'administration de 1 1/2% par mois après échéance. Depuis longtemps l'AFEAS revenait à la charge face à cette pratique, c'est maintenant chose accomplie.

(Réf. : Information-Cadres-Service des Relations internes, directeurs des Relations publiques.)

PROGRAMME DE MAINTIEN À DOMICILE

A Montréal, depuis l'automne, a été mis sur pied, par le Ministère des Affaires sociales, un programme de maintien à domicile.

Ce programme concerne trois types de clientèles :

1. — les personnes âgées
2. — les adultes handicapés
3. — les malades chroniques

Ce programme est divisé pour le Montréal Métropolitain selon les huit (8) zones de département de santé communautaires (DSC).

Plusieurs équipes de soins à domicile vont s'articuler autour des services suivants :

- secrétariat et réception
- services d'auxiliaires à domicile
- services d'entretien général
- services spéciaux pour répondre à des besoins particuliers, urgents et imprévus.

Dans chacun des territoires concernés, des équipes de liaison seront chargées de coordonner les activités et de les évaluer.

(Réf. : Info 9, vol 3, no. 28)

UN MANUEL BIS SUR L'ABUS DES MÉDICAMENTS

La surconsommation des médicaments fait l'objet d'un numéro spécial du bulletin CLSC - Santé. Les articles sont intitulés : les médicaments c'est payant, les médicaments ça sert à quoi, et qu'est-ce qu'on doit faire ?

Les réponses nous sont données car l'accent a été mis sur des mesures concrètes à entreprendre.

On peut se procurer ce petit manuel en s'adressant au CLSC de son secteur ou en envoyant \$1.00 à la Fédération des CLSC du Québec, 7333 boul. des Roseraies, bureau 410, Ville d'Anjou.

(Réf. : L© Devoir, article de Marie Laurier)

"la hausse de cotisation"

Par Rachel Sf-Gelais

Pour qui vous prenez-vous pour affirmer que celles qui ne reçoivent pas cette revue ne sont pas informées et qu'elles refusent l'information ? Permettez-moi madame de vous faire remarquer qu'avant d'écrire un article pareil (Billet "Parallèle", revue novembre 77) vous devriez prendre certaines informations ailleurs auprès des gens compétents.

Si trois (3) fédérations ont demandé la hausse de la carte à \$10.00, ceci madame ne veut pas dire que les membres sont d'accord. Je vous ferai remarquer qu'à ma connaissance, nous n'avons jamais été consultées à ce sujet. Cette décision s'est prise au niveau des fédérations. Je me pose une question : "est-ce que les membres sont toujours la base de l'AFEAS ou est-ce les fédérations qui souffriraient de "monopolisation" ? Je vous rappellerai que l'Association et les fédérations doivent être au service des membres.

Lorsqu'une décision touche 35,000 femmes, on devrait prendre la peine de les consulter. Les fédérations sont-elles consultatives ou décisives ?

Je n'admets pas que l'on impose une chose, surtout une revue ou un journal que l'on ne désire pas. Malgré les changements qui s'opèrent dans la société, il en reste que la liberté et le libre choix existent encore.

L'AFEAS qui s'élève contre l'injustice des lois gouvernementales, la femme qui nous apparaît au 2e plan en regard de ces lois qui nous sont imposées, est-ce que les fédérations oseront nous imposer "Femmes d'ici" ?

N'aurait-on pas pu dire : "Mesdames, si vous acceptez que la cotisation soit à \$10.00, nous vous donnerons en récompense la belle petite revue "Femmes d'ici" qui est remplie d'informations et vous deviendrez les femmes les plus informées de la Province de Québec."

Pour une femme informée, vous auriez dû ajouter que cet amendement n'a pas passé, mais de justice. L'année prochaine il passera parce qu'il y a seulement les déléguées des fédérations qui iront au Congrès Provincial.

L'Association dont nous avons des nouvelles une fois l'an, à quel niveau se situe-t-elle ? Est-ce qu'elle fournit gratuitement de l'information aux fédérations ?

Vous nous coûtez très cher. Lorsque la cotisation des membres sera à \$10.00, aura-t-on prévu la hausse des dépenses (auto) et une augmentation pour ces dames bénévoles qui reçoivent \$10.00 par jour pour les journées d'orientation et d'étude.

Aujourd'hui la question suivante se pose : Acceptons-nous trop facilement ce qu'on nous propose ? A vous d'y répondre «

K prophète Par Annette V. Legault

Ce livre, chef d'oeuvre de Khalil Gibran, fut rédigé six ou sept fois avant sa parution sous la forme actuelle. L'auteur avoue : "je voulais être tout à fait sûr que chaque mot fut vraiment le meilleur que je puisse offrir".

Ce recueil de quatre-vingt quinze pages, nous conduit à une redécouverte de vérités fort simples mais très profondes. C'est un ressourcement auquel je m'adonne matin, midi et soir. Pour se ventiler l'esprit, le coeur et l'âme, c'est tout indiqué.

Les pages sur l'amitié, l'amour et le mariage apportent une vision tellement libérante, que le coeur du lecteur et sa façon de vivre peuvent en être complètement bouleversés.

Que la tristesse nous assaille ou que la joie nous transporte, le Prophète nous apprend qu'elles sont inséparables. Si nous sommes des êtres de raison et de passion, nous apprenons à vivre avec eux comme nous le ferions avec deux hôtes aimés de notre maison.

Tour à tour, nous découvrons le sens profond de l'enseignement, de la parole, du temps, de la prière, du don, du plaisir, de la beauté et de la religion.

Qui de vous, ces dernières années, n'a pas entendu ou lu les pages éclairantes sur "nos enfants" ? C'est un appel à un grand détachement et un rappel de notre mission indispensable.

A lire, relire, méditer, savourer et partager. . . «

LE PROPHÈTE, Khalil Gibran, Editions Casterman. 95 pages.

"Les fédérations souffrent-elles de monopolisation ? Les fédérations sont-elles consultatives ou décisives ?" Telles sont les questions posées par Mme R. St-Gelais à la page 18. Comment sont constituées les fédérations ?

Les fédérations sont formées par la réunion d'un certain nombre de cercles dans une région donnée. Lors de l'assemblée générale de la fédération, les déléguées des cercles élisent une présidente et une ou des vice-présidente(s). Des directrices de secteurs sont élues par et parmi les cercles de chacun des secteurs. Ces personnes élues forment le conseil d'administration de la fédération. Le conseil d'administration nomme un certain nombre de conseillères qui forment l'Exécutif avec la présidente et la ou les vice-présidente(s). Le conseil d'administration doit rendre compte de ses activités devant l'assemblée générale de la fédération (1)

Les déléguées de fédérations, qui auront droit de vote au congrès général de l'Association sont elles aussi nommées par et parmi l'Assemblée générale de la fédération.

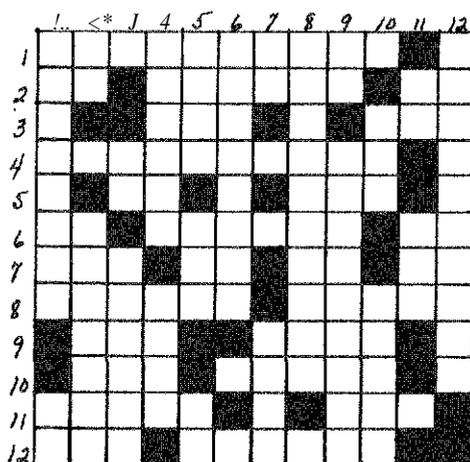
Enfin, les avis de présentation (avis de motion) et les résolutions présentées au congrès de l'Association ont été préparés par des cercles et ont été adoptés par l'assemblée générale de la fédération réunie en congrès.

On peut donc affirmer que les fédérations sont "menées" par les déléguées de cercles, ce sont elle qui ont le pouvoir •

(1) **L'Assemblée générale de la fédération se compose des déléguées et présidentes de cercles ainsi que des membres du conseil d'administration de la fédération. (Constitution, règlement no. 11 section 1, par. 2, page 28.**

LA GRILLE

problème Où 3 Par Yvette Beaudry



HORIZONTALEMENT

1. Action de mettre en gage
2. Du verbe pouvoir — il y en a plusieurs à l'AFEAS — étui de métal.
3. Ote la vie — monnaie bulgare.
4. Atténuation momentanée dans une maladie.
5. Fille d'Inaohos — circonstance.
6. Négation — filles de la soeur — poss.
7. Légumineuse — art. cont. — chiffres romains — conjonction.
8. Masse de pierre dure — ennuyée.
9. Ancienne monnaie — de la Médie.
10. Colère — Faire tort.
11. Etoffe à reflet changeant — canton Suisse.
12. Première page d'un journal — tirer le lait d'une vache.

VERTICALEMENT

1. Dépenser avec réserve — lettre grecque.
2. Sans ornements — usure du sol.
3. Note — pierre volcanique à structure bulleuse.
4. Début d'un comité de l'AFEAS — crier en parlant d'un hibou.
6. Sentiment du beau — poisson d'eau douce de couleur rouge — conjonction.
6. Poste d'émission radiophonique.
7. Note — du verbe mener.
8. Brillants éclats.
9. Nég. — celui qui a une conduite légère.
10. Art. simple — on y met des fleurs.
11. On s'en sert pour jouer — poss.
12. Qui fait connaître.

Ah comme la neige a neigé !
Ma vitre est un jardin de givre.
As comme la neige a neigé !
Qu'est-ce que le spasme de vivre
Ah ! la douleur que j'ai, que j'ai !
Tous les étangs gisent gelés,
Mon âme est noire : Où vis-je ? Où vais-je ?
Tous ces espoirs gisent geles.
"Je*suis ta "nouvelle Norvège
D'où- les blonds ciels s'en sont allés.

Pleurez oiseaux de-février
-Au sinistre frisson des choses •
Pleurez **oiseaux "de** février
Pleurez mes "pleurs, pleurez mes roses.
Aux branches du genévrier,

Ah comme fa neige a neigé !
Ma vitre est un jardin **de** givre.
Ah comme'la neige a neigé t
Qu'est-ce que le spasme de vivre
Ah ! ta douleur que j'ai, que j'ai ! -

Emile NeiHgan